



## 9<sup>e</sup> rencontre du conseil d'établissement (CÉ) 2024-2025

Jeudi le 04 septembre 2025, salon du personnel pavillon Sauriol

### MEMBRES PRÉSENTS

Parents	Enseignants	Personnel (autre)	Communauté
Chanez Benchoubane Fiza D'Orléans Geneviève Chéné Cloutier Geneviève Letourneau Jean Rosevelt Cyrielle Ferraro (substitut)	Chantal Bélanger Christine Harel Dominique Gervais	Karoline Labelle Kareen Villeneuve	Mélanie Pépin, projet SAR

### MEMBRE ABSENTS

Parents	Enseignants	Personnel (autre)	Communauté
Sara Yahoui		Julie Daneault, prof.	Clothilde Banuls, CANA

M. Christian Lacombe, directeur et Geneviève Chéné-Cloutier, présidente, animent la réunion.  
Secrétaire : Chanez Benchoubane

---

Ouverture de la séance 18h40

#### 1. Accueil, présences et vérification du quorum

Le quorum est validé.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Dominique Gervais  
Appuyé par Jean Rosevelt  
Adopté à l'unanimité

#### 3. Adoption du compte rendu de la rencontre du mois de juin 2025

Proposé par Chantal Bélanger  
Appuyé par Karoline Labelle  
Adopté à l'unanimité

## **4. Mot de la direction**

### **4.1. Nouvelles des nôtres**

#### **4.1. Nouvelles des nôtres**

Tout le personnel était présent lors de la rentrée. L'orthopédagogue du deuxième cycle a démissionné, mais son poste a été affiché et pourvu avant le début des classes.

Deux postes de direction adjointe ainsi qu'un poste 3 jours en orthophonie demeuraient à combler. Finalement, la situation s'est régularisée à la rentrée : les deux postes de direction adjointe pourront être pourvus. L'un d'eux l'a déjà été par Mme Aurélie Boitelle, tandis que le second est toujours affiché. M. Lacombe demeure à la recherche d'un candidat pour le deuxième poste de direction; certaines écoles étant toutefois jugées plus prioritaires pour le moment. Pour débiter l'année, M. Lacombe a pu avoir recours à une direction à la retraite pour venir le soutenir.

Enfin, le poste de secrétaire à 50% ne sera pas remplacé.

Dans l'ensemble, la rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions et la situation du personnel se stabilise.

#### **4.2 Déclaration de la clientèle**

L'organisation scolaire établie à la fin de l'année dernière a connu plusieurs changements au cours de l'été, en raison d'un grand nombre de nouvelles inscriptions. Cette hausse a entraîné un dépassement d'effectifs au premier cycle. Avant la journée officielle de la rentrée, on comptait déjà neuf élèves en dépassement.

M. Lacombe a mis en place une réorganisation qui a permis à tous les élèves du quartier de demeurer à l'école. Il a tout de même fallu déplacer 2 élèves du préscolaire qui se sont inscrits après le 20 août et un élève de 4<sup>e</sup> année qui était en libre-choix. L'organisation scolaire du CSSDM a tout de même accepté un dépassement d'un élève au préscolaire.

L'école compte présentement 606 élèves, avec une possibilité d'ajout d'une quarantaine d'élèves supplémentaires à l'accueil.

#### **4.3 Suivi budgétaire 2024-2025 et situation budgétaire 2025-2026**

M. Lacombe n'a pas encore reçu les résultats préliminaires du suivi budgétaire. Ce point sera donc repris lors d'une prochaine rencontre. Il indique toutefois qu'à la fin de l'année 2024-2025, l'école ne présentait aucun déficit.

Pour l'année en cours, une modification est survenue avec la mise en place du chantier du service éducatif : les salaires des professionnels ne sont désormais plus imputés au budget de l'école, mais sont centralisés. Aucune coupure n'a été effectuée et le budget pro forma demeure inchangé. Concernant le service de garde (SDG), les prévisions financières devront être réévaluées en fonction du nombre d'enfants inscrits.

#### **4.4 Handball (pour approbation)**

Le partenariat avec le CHAC est maintenu pour l'année scolaire en cours. M. Lacombe propose de demander une contribution de 30\$ aux parents afin de soutenir les activités liées au programme de handball.

Proposé par Christian Lacombe  
Appuyé par Jean Rosevelt  
Approuvé à l'unanimité

#### **4.5 Campagne de financement Harmonie (pour approbation)**

La présentation des différentes campagnes de financement sera reportée au prochain conseil d'établissement. Cependant, M. Lacombe souhaite faire approuver dès maintenant la tenue du bal d'Halloween prévu pour le 24 octobre. Il propose également la tenue du premier dîner pizza à l'automne.

Proposé par Christian Lacombe  
Appuyé par Karine Villeneuve  
Approuvé à l'unanimité

#### **4.6 Achats OPP (pour approbation)**

Un ménage a été effectué dans le dépôt, ce qui a permis d'établir un meilleur portrait des besoins de matériels pour les différents événements à venir.

À la suite de cette évaluation, M. Christian demande un transfert du fonds 4 vers le fonds 9, afin de procéder à certains achats pour les activités de l'école (assiettes, napkins, ...) ainsi que l'acquisition d'une machine à popcorn. Un transfert de 1 000 \$ est donc proposé.

Proposé par Christian Lacombe  
Appuyé par Geneviève Letourneau  
Approuvé à l'unanimité

#### **4.7 Budget « aide aux parents » (pour approbation) Renouvellement abonnement site Parcours parents**

Christian Lacombe propose de remettre ce point au prochain CÉ avec les nouveaux membres.

#### **4.8 Réglementation du service de garde (pour adoption)**

La tarification du service de garde (SDG) passe à 9,70 \$. Il s'agit d'une décision ministérielle qui ne relève pas de l'école.

Concernant les journées pédagogiques, le tarif minimal et maximal demeure à la discrétion de chaque établissement. Le minimum est fixé à 10,70\$ et le maximum à 16\$. L'école Saints-Martyrs-Canadiens a choisi d'établir le tarif des journées pédagogiques à 11 \$. Pour les autres aspects de la réglementation, il n'y a pas de changement.

Proposé par Christian Lacombe  
Approuvé Karoline Labelle  
Adopté à l'unanimité

#### 4.9 Assemblée générale

La rencontre du personnel enseignant se tiendra le 10 septembre, tandis que l'assemblée générale des parents aura lieu le 18 septembre.

Tenant compte du quiproquo sur le poste en élection, M. Lacombe fera un suivi avec Mme Yahoui afin de voir si elle veut poursuivre son mandat.

#### 5. Période de questions

N/A

#### 6. Mot de la présidente

#### 7. Mot de la présidente

La présidente, Mme Geneviève Chéné-Cloutier, souhaite à tous une excellente année scolaire. Elle remercie l'ensemble des membres pour leur temps, leur implication et leur engagement au sein du conseil d'établissement.

#### 8. Mot des membres du personnel

Mme Christine Harel revient sur la première semaine d'école et commente le bon déroulement de la rentrée. Elle souligne que le métier d'enseignant est avant tout un métier de tendresse. Mme Chantal Bélanger mentionne qu'un important mouvement de personnel a marqué le début d'année.

Enfin, M. Lacombe aborde le climat positif qui règne à l'intérieur de l'école, un aspect également mis en valeur par M. Richard (directeur retraité).

#### 9. Suivi service de garde

Mme Kareen Villeneuve fait le point sur la rentrée au service de garde (SDG). Elle souligne la grande charge de travail administrative qu'implique cette période.

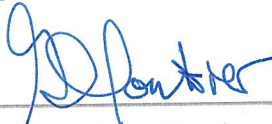
Elle indique également qu'une invitation sera transmise aux parents afin qu'ils puissent rencontrer les éducatrices de leurs enfants, une initiative mise en place pour la première fois cette année.

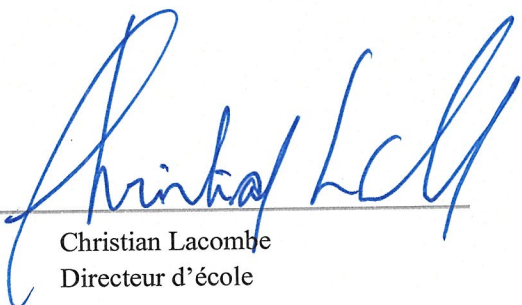
#### 10. Varia

N/A

#### 11. Levée de l'assemblée

20 :32

  
Geneviève Chéné-Cloutier  
Présidente

  
Christian Lacombe  
Directeur d'école